Nogent sur Marne,

le 12 mars 2019

Monsieur,

Suite à la visite des locaux de 392 m2 au 2ème étage, nous vous confirmons que ces derniers seraient tout à fait adaptés pour mettre en place une activité de santé.

L’objectif est de créer un Centre de médecine physique et de réadaptation et médecine sportive en soins de jour, sous le nom de : *« institut de réadaptation intégrative et de neuro-feedback Khépri Santé».*

Cette activité est dirigée par un médecin spécialiste de la médecine de réadaptation enregistré au Conseil de l’ordre des médecins de Créteil.

Nous sommes en cours de validation de faisabilité du projet et procédons actuellement aux montages des dossiers pour :

* L’obtention du numéro FINESS de l’ARS (Agence Régionale de Santé) pour les prises en charges sécurité sociale,
* Lancer la campagne de recrutement des médecins,
* Obtenir des financements publics et les subventions auprès des différents ministères concernés (santé, social et économie),
* Obtenir des financements privés.

Nous avons besoin de six mois pour réunir toutes les conditions favorables d’exercice.

Raisonnablement, nous vous demandons de bien vouloir étudier notre proposition. Nous aimerions pouvoir démarrer l’activité avec un loyer (C.C.) de 80 000 euros/ an.

Pour que vous puissiez mieux apprécier notre activité pour trouverez ci-joint :

* une présentation synthétique du projet avec le budget prévisionnel,
* la plaquette du Pôle Santé qui a déjà commencé à exercer dans le cadre de la coordination de soins de supports.

Dans l’attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Evelyne Revellat

Directrice et Fondatrice de Khépri Santé

Centre de santé pluridisciplinaire

**ANNEXE : Synthèse du projet**

* 1. L’offre de soins, en soins de jour
* 2. Pathologies prise en charge
* 3. Public visé
* 4. Bénéfices patients
* 5. Organisation des équipes et Professionnels recrutés
* 6. Bénéfices pour les professionnels de santé
* 7. Statut juridique de l’organisation
* 8. Budget prévisionnel du Centre de Santé
1. **L'offre de soins de rééducation proposée permet de répondre aux nouveaux besoins des patients**

L'articulation repose sur une approche globale du patient grâce à une plateforme de diagnostic et de rééducation des troubles de l'équilibre et de la marche et des appareils de réentraînement à l'effort (vélo, rameur, tapis de marche, etc.).

Accompagner le retour à domicile. Certains patients réapprennent avec les ergothérapeutes à faire les gestes quotidiens, adaptés à leur handicap.

**Des Soins de jour**

Il s’agit d’une alternative à l’hospitalisation complète qui permet de dispenser des soins de rééducation-réadaptation sans hébergement.

La prévention par le sport.

**Service de soins infirmiers à domicile :**

Les établissements de réadaptation assurent la **prolongation des soins et des traitements à la suite d'une hospitalisation**. Ces soins spécifiques visent à assurer le retour au domicile et à l'autonomie des patients et le maintien à domicile des personnes dépendantes.

1. **Pathologies prises en charge :**

La rééducation orthopédique représente la moitié de la demande des prises en charge. Elle est complétée par une offre de soins de rééducation neurologique, cardiaque et psychologique.

* Education thérapeutique post-cancer
* Mieux vivre avec la douleur chronique
* Gestion de la douleur
* Vivre avec la maladie de Parkinson
* L’accompagnement des diabétiques,
* Addictions,
* Prévention de l’obésité.
1. **Public visé**

Des patients relevant de pathologies neurologiques, orthopédiques, traumatologiques, rhumatologiques, cardiologiques.

Des patients qui ont besoin de prise en charge de soin en continu au retour à domicile après une hospitalisation :

- qui sont récemment opérés (principalement épaule, hanche, genou), souvent porteur d'une ou plusieurs prothèses, ou des patients amputés en vue d'un appareillage puis d'un ré-apprentissage de la marche,

- qui sont atteints de pathologies chroniques et invalidantes à caractère rhumatologique ou neurologique, d'autres souffrant de lombalgies ou de douleurs rebelles.

1. **- Bénéfices pour les patients :**

Le maintien à domicile de personnes fragiles, souvent instables sur le plan médical, nécessitant des soins dans le cadre d’une prise en charge globale

Il s’agit souvent d’une prise en charge importante qui peut se traduire par plusieurs passages par jour, soit de soignants auprès de patients qui relèvent de soins d’hygiène et d’actes techniques infirmiers, soit d’aidants familiaux professionnels.

Pour les séniors, cela permet de :

* Développer l’autonomie et le bien vivre à domicile,
* Diminuer le nombre de jours d’hospitalisation qui participent à la dépendance des séniors,
* Réduire les coûts sociaux liés à des séjours hospitaliers trop longs.

**5 - Organisation des équipes**

* **Une équipe mobile qui couvre tout le département**

Dans un objectif de maintien des personnes à leur domicile, l’équipe mobile accompagne, conseille et mène des actions de prévention auprès des personnes handicapées, de leur entourage familial et des professionnels (libéraux ou dans d’autres établissements de santé)

Par exemple: prévention cutanée et suivi d’escarre, techniques de manutention...

* **Une équipe pluridisciplinaire**

L'ensemble des soins est dispensé par des professionnels diplômés et formés. L'équipe médicale comptera 5 à 10 médecins :

* spécialistes en rééducation et médecins gériatres,
* médecine générale et familiale,
* rhumatologue,
* cardiologue
* gynécologue,
* psychiatre,
* les soins infirmiers,
* les cadres de rééducation, pour animer les kinésithérapeutes, ergothérapeutes et éducateurs sportifs.

**Le centre fera également intervenir :**

* diététicienne,
* sage-femme,
* psychologue clinicien,
* podologue-pédicure,
* orthophoniste,
* psychomotricienne,
* assistante sociale,
* médiatrice familiale,
* Educatrice spécialisée pour les autistes et hyperactifs, intervenant à domicile.

**Un univers interprofessionnel réunissant des thérapies complémentaires :**

**Faire profiter le public des bienfaits de techniques innovantes dans un objectif de qualité de vie personnelle des patients :**

* Sophrologie,
* Hypnose,
* Ostéopathie,
* Chiropraxie,
* Etiopathie,
* Neuro-feedback,
* Biofeedback
* Hydrothérapie du colon,
* Dermographie esthétique et médicale,
* Drainage lymphatique,
* Traitement médical de la dysfonction érectile par ondes de choc de faible pour les patients diabétiques ou opérés de la prostate.

Pour rentabiliser les lieux, une dizaine de médecins seront recrutés, en tarif secteur 1. De plus nous proposons une amplitude horaire large, de 8 h à 20 h, et j’envisage même une ouverture le dimanche.

Tous les médecins seront salariés. Certains médecins seront à mi-temps, ou feront quelques heures par semaine et pourront donc continuer à exercer ailleurs. Deux tiers du prix de chaque consultation revient au praticien et un tiers au centre.

Une plateforme téléphonique spécialisée dans la santé, sera en charge de la prise des rendez-vous. Pour éviter l’absentéisme chez les patients la plateforme sera chargée de les contacter avant leur rendez-vous. Notre objectif est de pratiquer le surbooking pour palier le risque probable d’absentéisme.

**6. Bénéfices pour les professionnels de santé**

Leur apporter une solution qui repose sur un concept informatique innovant permettant :

* L’accès à un planning en ligne pour faire des réservations immédiates, à l'heure, à la semaine ou à l'année,
* Des conditions d’installation au moindre coût grâce à une optimisation du temps et du partage des espaces de travail qui sont meublés,
* La flexibilité d’une tarification avantageuse,
* La souplesse des horaires, idéale pour concilier vie professionnelle et vie personnelle, en temps partiel,
* Sans aucune prise de risqueet investissement personnel.

**7. Statut juridique de l’organisation**

Création d’une SISA ou d’une SELAS

**8. Budget prévisionnel du Centre de Santé**